



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique migratoire en Europe
Question au Gouvernement n° 971

Texte de la question

POLITIQUE MIGRATOIRE EN EUROPE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Beauvais, pour le groupe Les Républicains.

Mme Valérie Beauvais. Ma question s'adresse à M. Premier ministre.

La constitution du nouveau gouvernement italien ne sera pas sans conséquence sur la politique d'immigration des pays européens. En effet, Matteo Salvini, ministre italien de l'intérieur, vient de demander aux migrants de « faire les valises ».

Il annonce vouloir réduire considérablement l'afflux de migrants en Italie, et refuser les accords de coopération européenne en matière d'immigration. Or qu'un pays ayant vu arriver 700 000 migrants depuis 2013 change sa politique d'accueil ne sera pas sans répercussions sur ses pays voisins, dont la France.

En effet, l'Italie est bien souvent la porte d'entrée en Europe de nombreux migrants venus du sud de la Méditerranée. Si demain, elle ferme complètement ses frontières et refuse de récupérer ses clandestins passés en France, le nombre de migrants sur notre territoire augmentera mécaniquement, sans que nous n'ayons les moyens de les accueillir.

Aujourd'hui, la coopération entre la France et l'Italie permet de parvenir à 97 % de retours immédiats pour les clandestins qui franchissent la frontière sud entre nos deux pays. Mais qu'en sera-t-il demain ? Nous risquons de voir se reconstituer de nouvelles jungles urbaines, comme à Calais.

Monsieur le Premier ministre, avez-vous anticipé la décision imminente des Italiens de se délier des accords de coopération européenne, et en avez-vous estimé les risques pour la France ?

Ces annonces sont d'autant plus préoccupantes qu'elles interviennent alors que les demandes d'asile vers la France atteignent des chiffres records, avec une augmentation de 17 % entre 2016 et 2017 pour atteindre plus de 100 000 demandeurs, pour un taux d'admission de 36 %. Ce sont donc plus de 64 000 déboutés qui se retrouvent dans la nature, venant accentuer les chiffres de la clandestinité.

La France n'est pas en mesure d'accueillir un flux plus conséquent de migrants. La loi sur l'asile et l'immigration, que vous avez voulue et que votre majorité parlementaire a votée, ne permettra en rien de pallier cette situation extérieure que nous ne maîtrisons pas.

Il ne s'agit pas là de politique-fiction. Monsieur le Premier ministre, comment comptez-vous faire évoluer votre politique en matière d'immigration afin de vous adapter aux annonces du gouvernement italien ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Fabien Di Filippo. Parlez-nous de votre plan de régularisation !

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Oui, madame la députée, la situation internationale change, et l'on voit aujourd'hui à travers l'Europe monter une vague de populismes.

M. Ludovic Pajot. C'est la démocratie !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'est le cas en Italie et en Slovénie. On voit certains pays, peut-être pour ne pas avoir fait face, à temps, au problème de l'immigration, tomber dans des politiques qui apparaissent comme démesurées à nos yeux.

Nous, nous parions sur la coopération européenne et internationale. Hier, se tenait un conseil des ministres européen, où certaines décisions ont été prises. S'agissant de la coopération internationale, avec le Président de la République, avec le Premier ministre, nous travaillons en effet avec les pays d'origine, de manière à faire baisser le nombre de migrants qui arrivent clandestinement aux frontières de l'Europe.

Demain, l'Italie sera obligée de travailler dans ce système. Je vous rappelle par exemple que le commissaire européen à l'immigration, Dimitris Avramopoulos, a présenté un plan qui vise, dans les prochaines années, à porter à 10 000 personnes les effectifs de Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, la force extérieure de l'Union européenne. Je ne pense pas que l'Italie puisse se passer d'une telle force.

Pour donner quelques chiffres s'agissant de la France afin de répondre à vos préoccupations,...

M. Pierre Cordier. Enfin !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...sur les quatre derniers mois, nous avons pu éloigner 20 % de personnes en plus et 40 % de plus s'agissant des « dublinés ».

Vous le voyez, nous menons des politiques actives ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM – Mme Elodie Jacquier-Laforge et M. Philippe Berta applaudissent également.)*

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Beauvais](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 971

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juin 2018](#)